

**CULTURE LOISIR ANIMATION JEU
EDUCATION
(CLAJE)**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

291, rue de Charenton – 75012 PARIS

SIRET : 319 242 996 00084

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/08/2021

SCAMM

SARL au capital de 50 000 Euros
Société de Commissariat aux Comptes
62, rue Ampère
75017 PARIS
Tél. : 01.47.66.72.21
Fax : 01.47.63.53.65

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CLAJE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la direction le 8 décembre 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CLAJE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels, relative aux périodes d'inactivités.

Observation

Nous attirons votre attention sur un autre point exposé dans la note « Fait caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels : une quote-part de subvention à reverser au bailleur de fonds sur la base de la période d'inactivité a été ajustée et maintenue pour un montant total de 289k€.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations » de l'annexe des comptes annuels concernant les règles et méthodes d'évaluation des investissements de fonctionnement précise que les actifs et les investissements liés aux activités sont comptabilisés en charges.

Ces éléments revenants à la Ville de Paris en fin de DSP, ce traitement nous apparaît donc opportun et cohérent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/08/2021

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 9 décembre 2021

JACQUES BRUN

Commissaire aux comptes inscrit
A la Compagnie Régionale de Paris





Documents de synthèse



BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :		31/08/2021	31/08/2020	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	88 400	88 400		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	146 219	136 306	9 913	11 324
		Immobilisations corporelles en-cours				
	Avances et acomptes					
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	3 070		3 070	4 253	
Total (I)		237 689	224 705	12 984	15 578	
ACTIF CIRCULANT	Stocks en cours					
	CRÉANCES	Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 489	3 051	17 438	8 142
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	328 517		328 517	266 107
	DIVERS	V.M.P	8 266		8 266	10 594
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		888 100		888 100	1 072 027	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 361		9 361	14 937	
	Total (II)	1 254 733	3 051	1 251 682	1 371 807	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I à V)		1 492 422	227 756	1 264 666	1 387 385	



BILAN PASSIF

		31/08/2021	31/08/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres	21 952	21 952
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres	43 482	43 482
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	-32 567	218 453
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-19 486	-251 091	
Situation nette (sous total)	13 381	32 796	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
	Total (I)	13 381	32 796
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total (II)		
PROVISIONS	Provisions pour risques	87 000	68 153
	Provisions pour charges		
	Total (III)	87 000	68 153
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8
	Emprunts et dettes financières divers		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 138	73 609
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	715 608	533 742
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	373 438	646 328
Instrument de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance	21 100	32 749
	Total (IV)	1 164 284	1 286 436
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	1 264 666	1 387 385



COMPTE DE RESULTAT

		31/08/2021	31/08/2020
	Nombre de mois de la période	12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)		
	Ventes de prestations de service (dont parrainages)	661 620	676 960
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Autres			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	155 480	65 965	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	2 165 748	1 729 253	
	Total des produits d'exploitation (I)	2 982 848	2 472 178
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	721 344	714 449
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	158 788	152 772
	Salaires et traitements	1 432 421	1 338 764
	Charges sociales	633 697	475 883
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 404	13 446
	Dotations aux provisions	67 000	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	46 223	13 211
	Total des charges d'exploitation (II)	3 068 877	2 708 525
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-86 029	-236 347
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 593	13 481
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (III)	5 593	13 481
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	70	98
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (IV)	70	98
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)		5 523	13 383
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		-80 506	-222 964

**COMPTE DE RESULTAT**

		31/08/2021	31/08/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	108 567	6 397
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (V)	108 567	6 397
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 029	32 112
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VI)	46 029	32 112
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		62 537	-25 715
(VII)	Participation des salariés aux résultats		
(VIII)	Impôts sur les bénéfices	1 517	2 413
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		3 097 008	2 492 056
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		3 116 493	2 743 148
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)		-19 486	-251 091

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits	Bénévolats	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
	Total	
Charges	Secours en nature	
	Mise à disposition gratuite de biens et services	
	Personnel bénévole	
	Prestations en nature	
Total		



Annexe



Faits caractéristiques

Au titre des effets de la pandémie du COVID-19, 334 K€ d'avoirs revenant aux usagers, avaient été comptabilisés dans les comptes au 31/08/20. A la date de clôture de l'exercice 2020/2021, 107 K€ de ces avoirs non réclamés par les usagers ont été comptabilisés en produits exceptionnels sur exercice antérieur, par différence le reliquat de ces avoirs correspond aux avoirs qui ont été soit utilisés, soit remboursés aux usagers conformément aux Directives de la Ville de Paris.

Rappelons également aussi que la provision correspondant à l'estimation de la part de subvention de la Ville de Paris, couvrant la période d'inactivité du CLAJE, liée à la pandémie, qui avait été comptabilisée dans les comptes au 31 août 2020, pour couvrir l'incidence de l'arrêt des activités durant la forte période de la pandémie a été ajustée et maintenue dans les comptes au 31/08/2021 à hauteur de 289 K€, et ce, en l'absence d'instructions du bailleur de fonds sur ce sujet à la date d'arrêt des comptes 2020/2021.

Par un avenant signé le 3 mai 2021, le CLAJE et la Ville de Paris ont convenu d'intégrer la gestion du local Associatif Claude Decaen au champ de périmètre de la DSP 2020-2025.

Annexe COVID-19

Impacts de l'épidémie sur l'activité de l'entreprise

La crise sanitaire du Covid-19 a entraîné la fermeture administrative entre mars et juin 2020, puis entre novembre et décembre 2020, ainsi que les quatre premiers mois de l'année 2021; lors de la seconde vague de la pandémie.

Des mesures exceptionnelles de réduction de coûts ont aussitôt été mises en oeuvre visant à réduire les charges fixes, notamment la flexibilisation des charges de personnels par le recours à l'activité partielle.

L'Association CLAJE, a eu recours aux différents dispositifs proposés par l'Etat dans le cadre de la gestion de cette situation exceptionnelle (chômage partiel, aide au paiement, exonérations de charges, subventions, renonciation à loyer,...). dont le montant total s'élève à 143,5 K€.

Le CLAJE constate que la crise sanitaire (COVID-19) a un impact significatif en raison de son activité mais ne remet pas en cause la continuité de son exploitation.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- l'indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment, les prescriptions du règlement 99.01 du Comité de Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.



Immobilisations

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les Immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

• Logiciel	1 an
• Constructions	de 20 à 50 ans
• Installations techniques, matériel et outillage industriel	de 5 à 10 ans
• Installations générales, agencements, aménagements divers	de 3 à 5 ans
• Matériels d'activités	de 3 à 5 ans
• Matériels de bureau	de 3 à 10 ans
• Mobilier de bureau	de 3 à 10 ans

Pour les Centres relevant du 12 ème :

Les investissements réalisés dans le cadre de la Délégation de Services Publics et rattachés à différentes activités du CLAJE sont comptabilisés en charge dans l'exercice budgétaire concerné. Toutefois, les investissements liés au fonctionnement sont inscrits à l'actif et amortis sur la durée d'utilisation probable.

Au cours de ce premier exercice d'exploitation de la DSP (2020/2021), 41K€ d'investissements liés aux activités ont été comptabilisés en charge.

**Mouvements des immobilisations brutes**

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'usufruit				
- Concessions, brevets et droits similaires	88 400			88 400
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	88 400			88 400
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	150 167		3 948	146 219
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Total	150 167		3 948	146 219
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	4 253		1 183	3 070
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
Total	4 253		1 183	3 070
Total général	242 820		5 131	237 689

**Mouvements des amortissements**

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'usufruit				
- Concessions, brevets et droits similaires	78 114			78 114
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	78 114			78 114
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	138 843		2 537	136 306
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Total	138 843		2 537	136 306
Total général	216 957		2 537	214 420

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 88 400	+ 78 114	+ 10 286
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotations de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 88 400	= 78 114	= 10 286

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 150 167	+ 138 843	+ 11 324
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotations de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	- 3 948	- 2 537	- 1 411
Valeur en fin d'exercice	= 146 219	= 136 306	= 9 913

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 4 253
Acquisitions	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions	- 1 183
Valeur en fin d'exercice	= 3 070



Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	3 070
. à moins d'un an	3 070
. à plus d'un an	

Autres informations

Opérations Inter-Etablissement:

Les opérations inter-centre ont été neutralisées dans les comptes combinés.

Rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres salariés et bénévoles :

Cette information n'est pas présentée, car cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
4081. - Fournisseurs Factures Non Parvenues	23 772
4282. - Personnel - Dettes de CP	69 656
4286. - Personnel Autres Primes à Payer	114 000
4386. - Personnel Autres Charges Sociales à Payer	110 357
Total	317 785

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
4687. - Débiteurs Divers Autres Produits à Recevo	5 552
Total	5 552

Engagements de retraite

La Convention Collective du secteur Animation prévoit pour les cas de mise à la retraite, une indemnité qui est égale à un quart de mois de salaire par année de présence pour les dix premières années plus un tiers de salaire du mois par année pour les années de présence supérieures à dix ans.

Pour information, l'évaluation de la dette actuarielle relative à l'engagement de retraite des salariés du CLAJE non comptabilisée au 31/08/2021 s'élève à 293 K€.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,30%
- Taux de croissance des salaires : 1,00%
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : entre 5 et 10%
- Table de taux de mortalité : statistique insee
- Taux de charges sociales moyen retenu pour le calcul de la provision : Moyenne des taux de charges sociales patronales annuelles.

**Effectifs**

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	54	
Ouvriers		
Total	67	

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 070	3 070	
Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 489	20 489	
Autres créances	328 517	328 517	
Totaux	352 076	352 076	

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 138	54 138		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	715 608	715 608		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	373 438	373 438		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	21 100	21 100		
Total	1 164 284	1 164 284		

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges		68 153	15 186		87 000
Dépréciation	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés	4 692		1 641	3 051
	Sur comptes financiers				
	Autres dépréciations	5 509		5 509	